Image not found or type unknown

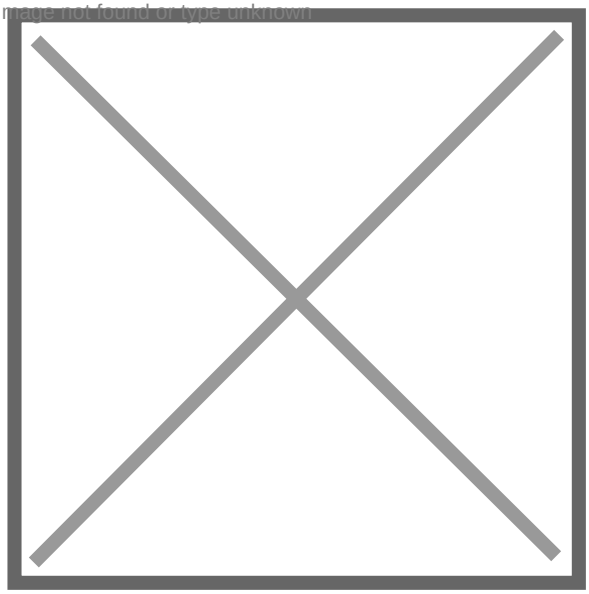

Arnaque ou non??? aidez moi svp

Par **nefertity21**, le **21/03/2008** à **13:15**

Voilà g reçu après m etre incrite sur un site de recherche d emploi une proposition de travail :
"Nous recherchons une personne sérieuse, dévouée et active. Nous travaillons en collaboration avec des sociétés de transport qui se chargeront
de récupérer nos colis chez vous et d'acheminer nos colis vers d'autres destinations (UPS, CHRONOPOST ou SAGA EXPRESS). Tous les achats et dépenses seront à la charge de notre société. Vous percevrez 1500 euro par mois. C'est une embauche à temps partiel vous travaillerez seulement lorsqu'il y aura un depart de colis pour chez vous et lorsqu'un coursier passera en prendre vous serez informé chaque fois a l'avance. si vous êtes intéressé et vous devrez me faire parvenir une copie de votre pièce d'identité et justificatif de domicile(facture edf ou gaz de France), que j'attend dans les plus brefs delais. Vous devez juste verifier le produit et attendre qu"un coursier
passe le prendre, vous n'aurez rien a debourser.et vous serez payer chaque 5 du mois par mandat cash, virement paypal,
ou mandat postal. SOCIETE soft technologie.
J y ai repondu et par la suite... après un echange de mail, j ai envoyé une photocopie de ma carte d identité et la photocopie de mon bail pr justif de domicile.... maintenant, j ai reçu un contrat de travail, à signer et renvoyer.Mais ayant maintenant le siret,nom et localisation de cette entreprise, j ai fais des recherches sur internet et je suis tombée sur un forum où les gens parlent d arnaque http://www.commentcamarche.net/forum/affich-4102466-cote-d-ivoire-emploi-acheminement-materiel
ça m'a un peu effrayé... j ai verifié l existance de cette entreprise ac le siret(n°42247385000028) , elle existe et serait en France.ms en fouillant encore j ai vu que celle ci serait fermée... que dois je penser? faire? est ce dangereux d avoir envoyé la photocopie de mon bail et de ma CI...? (j ai le contrat de travail, si cela peut vs aidez à m aider...)
Merci de votre reponse

Par **Jurigaby**, le **21/03/2008** à **13:55**

Bonjour.

Effectivement ça sent l'arnaque...
Un boulot très bien payé pour un travail inexistant et pour le moins étrange: servir d'intermédiaire pour l'envoi de colis..

En ayant fait vos recherches sur le siret, vous avez obtenu quoi?

Parce que j'ai vérifié et c'est vraiment étrange psuique il s'agit d'une société (petite société) qui travaille dans le commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de progiciels - 518G, je vois pas trop le rapport avec le travail proposé..

Vous avez appelé cette société?

Par **nefertity21**, le **21/03/2008** à **14:53**

Non je n ai pas appelé, j ai demandé des infos par mail...
voici les reponses que j ai eu :
Les colis sont du materiel informatique et electronique .Ils ne sont pas volumineux , et il y' a un contrat à signer le nom de bnotre société c' est SOFTCYBERGAL.Vu la valeur de nos colis nnous ne pouvons que proposer un montant consequent .
Vous pouvez nous faire les documents par mail scanés sous formats , pdf ou jpeg.Le contrat c' est CDI pour le 1ers mois par la suite si nous sommes satisfait nous pouvons prolonger à 6 mois .les horaires sont trés flexible,vous meme reçevoir les colis le lendemain du passage de l'agent transporteur .Vous ne travaillez pas tous les jours de la semaine juste quelques heurs soit par frequence de chaque 3 jours .
J' espere avoir repondu à touts vos inquiétudes.Cordialement
Le nbre de fautes d'orthographe, le fait qu avant de recevoir ce contrat de travail je n avais pas de nom de quelconque responsable...tout celà me parait bizarre... : voilà le contrat proposé :
CONTRAT DE TRAVAIL
"NOUVELLES EMBAUCHES"
A TEMPS PARTIEL - BASE MENSUELLE
ENTRE LES SOUSSIGNES :
D’UNE PART,
La société VIRUS INFORMATIQUE SYSTEM 78, Société Anonyme au capital de 7.622,45 EURO dont le siège social est 40 Rue des Broderies - 78310 COIGNIERES (France) , numéro Siret 42247385000028
Représentée par :
-Monsieur XXX , son représentant légal actuellement en fonction à la direction du groupe : VIRUS INFORMATIQUE SYSTEM 78; Demeurant, 40 Rue des Broderies - 78310 COIGNIERES (France)
D’AUTRE PART,
Madame/Monsieur Mlle BOUELLAT CAROLE Demeurant :27 RUE MALLIFAUD- 38100 GRENOBLE

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Né(e) le ……A N° de sécurité sociale :
…….
IL EST DONC ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :
Il a été convenu et arrêté le contrat de travail dont les dispositions suivent, régi par le Code du travail et par les
dispositions de la convention collective nationale en vigueur au sein du Groupe VIRUS INFORMATIQUE
SYSTEM 78 ARTICLE 1 – ENGAGEMENT
Le Groupe VIRUS INFORMATIQUE SYSTEM 78 engage
Madame/Monsieur .
Mlle BOUELLAT CAROLE Qui accepte, en qualité de COURSIER INTERNATIONAL, à compter du 21/03/2008…….. L'engagement définitif de Madame/Monsieur Mlle BOUELLAT CAROLE Est subordonné :
à sa capacité à occuper le poste de COURSIER INTERNATIONAL au compte du Groupe VIRUS
INFORMATIQUE SYSTEM 78lors de la Période d'essaie fixée sur une durée de 30 jours.ARTICLE 2 – FONCTIONS - ATTRIBUTIONS
Madame/Monsieur…… Mlle BOUELLAT CAROLE
……. exercera ses
fonctions de COURSIER INTERNATIONAL sous l'autorité et selon les directives du directeur Monsieur XXX auquel il rendra régulièrement compte de son activité.
Dans le cadre de ses fonctions, Madame/Monsieur…… Mlle BOUELLAT CAROLE
……. Sera chargé de :
- La réception et du suivi de l'expédition des différents achats de matérielle INFORMATIQUE ET qu'aura
effectué le Groupe VIRUS INFORMATIQUE SYSTEM 78
ARTICLE 3 – LIEUX DE TRAVAIL
Le poste de Madame/Monsieur …… Mlle BOUELLAT CAROLE
…….sera
initialement basé à...Toutefois, Madame/Monsieur Mlle BOUELLAT CAROLE
…… . Sera, dans le cadre de ses fonctions, qui impliquent de sa part une certaine mobilité, amené(e) à se déplacer de manière occasionnelle sur la ville pour des missions ponctuelles justifiées par l'intérêt du Groupe VIRUS INFORMATIQUE SYSTEM 78
ARTICLE 4– REMUNERATION
Dans le cadre de son activité, Madame/Monsieur … Mlle BOUELLAT CAROLE
……percevra une rémunération mensuelle de € 1500 (Mille cinq Cent Euros).ARTICLE 5– ABSENCES
En cas d'absence prévisible, Madame/Monsieur Mlle BOUELLAT CAROLE
……..
Devra solliciter une autorisation préalable.
ARTICLE 6 – DOCUMENTS ET MATERIEL CONFIES, RESTITUTION
Madame/Monsieur Mlle BOUELLAT CAROLE ……..
Veillera à la conservation des documents confiés par l'entreprise pour l'exercice de ses fonctions (listings,
Documentations diverses) et à la conservation du caractère confidentiel de ceux-ci, ainsi que des matériels et
Autre biens qui lui auront été confiés dans le cadre de sa mission.
Cette clause est considérée comme une clause essentielle, à défaut de laquelle le présent contrat n'aurait pas
été conclu.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

ARTICLE 7– ECHANGES – PREUVES – NOTIFICATIONS
D’accord exprès entre les parties, les échanges entre elles pourront intervenir notamment par messagerie
électronique.
ARTICLE 8– EFFET – DUREE
Le présent contrat prend effet le …21/03/2008…….., il est conclu pour une durée indéterminée.
ARTICLE 9: RUPTURE DU CONTRAT AU COURS DE LA PERIODE DE CONSOLIDATION*
Pendant les 30 jours d’essaie à compter de la date de sa conclusion, le présent contrat peut prendre fin
à la volonté de l’une ou l’autre des parties.
Madame/Monsieur Mlle BOUELLAT CAROLE
…….
Percevra alors une indemnité de rupture, au plus tard à l’expiration du préavis. Son montant sera égal à 8 %
de la rémunération totale brute due à la conclusion du contrat.
L’indemnité de rupture n’est pas due :
- si le contrat est rompu à l'initiative du/de la salarié(e),
- si le contrat est rompu en raison d'une faute grave de sa part.
ARTICLE 10: INTEGRALITE – MODIFICATION
10. 1. - Le présent contrat exprime l’intégralité des obligations contractuelles liant les parties à la date de sa
Signature.
10. 2. – Le présent contrat ne peut être modifié que par un avenant écrit signé par les deux parties signataires.
ARTICLE 11: COOPERATION – BONNE FOI – LOYAUTE
Les parties s’engagent, en application des articles L. 120-4 du Code du travail, 1134 et 1135 du Code civil, à
mettre en oeuvre, de bonne foi, des moyens raisonnables afin que l’exécution du présent contrat se déroule
Dans de bonnes conditions.
Madame/Monsieur Mlle BOUELLAT CAROLE ……S’engage, en outre, à exécuter le contrat
avec
loyauté, en s'interdisant notamment d'exercer une activité concurrente pendant l'exécution du présent contrat.
Faits à …PARIS…….. Le
21/03/2008…….
SIGNATURE SIGNATURE SIGNATURE
L’employeur, Le notaire, L’employé.

voilà... qu en pensez vous? je risque quelquechose en ayant envoyé des documents ...? je suppose qu il est plus prudent de ne pas donner suite....

Par **nefertity21**, le **21/03/2008** à **15:14**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

On vient de me repondre ceci sur un forum, dc je ne renvoie rien....!!!!

bonjour surtout ne renvoi pas le contrat signée et si jamais tu recois des colis ne les envoi pas a l'adresse que la societe va t'indiquée (abidjan)!j'ai moi meme signée un contrat avec virus informatique systems 78 et je me retrouve avec des commandes par vingtaines a mon nom on me reclame de l'argent de tout les cotés et surtout je n'ai pas eu de salaire et plus de nouvelles de la societe.J'ai ete obligée de porter plainte car ils utilisent ma carte d'identite pour passer leur commande.Surtout ecoute moi ne fais pas la betise de te laisser tenter.Et la gérante de la société Mme MIFSUD n'est pas a l'origine de tous ca sa societe virus informatique existe bien mais elle n'est plus en activité.

Par contre quel recours ai je si il m arrive klkchose à cause de celà??? (utlisation de ma CI ...)

Par **Jurigaby**, le **21/03/2008** à **15:21**

Bonjour.

Vous pourrez porter plainte pour escroquerie, et effectivement, c'était vraiment trés louche cette histoire.

En tout cas, vous avez fait preuve de beaucoup de clairvoyance et vous en félicite.

Par **nefertity21**, le **21/03/2008** à **15:25**

je vous remercie de vos reponses... j espere que je n aurai pas de probleme tout de même... je me permettrai de vous redemandez des informations si jamais il y a des conséquences à mon erreur d avoir envoyé ces papiers... merci encore

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés